

# LES FACÉTIES DE ME MICHEL NOSTRADAMUS

## Une explication au quatrain prophétique dit « de Varennes »

Philippe Gournay  
Université de Sherbrooke, 2500 Boulevard de l'Université,  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1, Canada  
*Philippe.Gournay@USherbrooke.ca*

### Résumé

On montre que le quatrain dit « de Varennes », extrait du recueil de prophéties de Nostradamus et supposé prédire la fuite manquée du roi de France Louis XVI lors de la révolution de 1789, est en réalité une devinette combinant jeux de mots, charades et définitions « obscurcies ». En plus de démontrer, si cela était encore nécessaire, le caractère absolument non-prophétique de ce quatrain, ce constat apporte un éclairage nouveau sur ce que pourrait être la nature réelle du controversé recueil de « prophéties ».

### Savant et prophète ?

Michel Nostredame (1503-1566) vivait en Provence dans le sud de la France à l'époque de la renaissance française. Il était astrologue, apothicaire (l'équivalent de notre pharmacien actuel) et selon certains chercheurs peut-être aussi médecin (voir par exemple page 111 de la référence [1]). On lui doit un certain nombre d'ouvrages, dont un « Traité des fardements (on dirait aujourd'hui baumes et lotions) et confitures », un « Traité de la peste », et une traduction en français d'un texte en latin du médecin de la Grèce antique C. Galien. Ces écrits ont été très populaires à l'époque de leur parution, et ils témoignent tout autant de la très grande rigueur de leur auteur que de son immense érudition.

De nos jours, Michel Nostredame est surtout connu sous le surnom de Nostradamus pour avoir produit un énigmatique et controversé recueil de « prophéties ». Cet ouvrage contient une longue préface dédiée à son jeune fils César Nostredame (âgé, selon les données généalogiques publiées sur le site internet du Centre Universitaire de Recherche en Astrologie, de moins de deux ans lors de la première publication partielle des prophéties en 1555 et de 13 ans lors du décès de son père [2]) ainsi que presque 1000 quatrains (les fameuses « prophéties ») écrits en décasyllabe et organisés en 10 « centuries ». L'ensemble (préface et centuries) est terriblement difficile à lire, d'une part parce qu'il est écrit en français préclassique, d'autre part parce qu'il comporte – comme le fait remarquer P. Brind'Amour à la page 14 de [1] – de nombreuses fautes d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation, et qu'il fait usage d'un certain nombre de mots nouveaux, de variantes orthographiques et de ce qui semble être des anagrammes.

Plus de quatre cent cinquante ans se sont écoulés depuis la première publication de ce recueil. Son contenu a fait l'objet de nombreuses recherches et d'intenses spéculations, mais sa véritable nature reste largement inconnue.

### Le quatrain dit « de Varennes »

Le quatrain dit « de Varennes » est probablement l'un des plus célèbres écrits par Nostradamus. Il est reproduit ci-après suivant l'orthographe de l'une de ses premières éditions [3] :

*Centurie IX, Quatrain XX*

De nuit viendra par la foreft de Reines,  
Deux pars vaultorte Herne la pierre blanche,  
Le moine noir en gris dedans Varennes  
Efleu cap. cause tempefte feu, fang tranche.

Une graphie plus moderne permet d'en faciliter la lecture :

De nuit viendra par la forêt de Reines,  
Deux pars vaultorte Herné la pierre blanche,  
Le moine noir en gris dedans Varennes,  
Éleu cap. cause tempête feu, sang tranche

Ces quatre lignes semblent prophétiser la fuite manquée du roi de France Louis XVI, de sa femme Marie-Antoinette (la « Reines ») et de leur famille, lors de la révolution française de 1789. Les deux fuyards et leur famille furent arrêtés à Varennes (une petite ville située dans la région française de Lorraine) puis condamnés à avoir la tête tranchée. C'est en tout cas l'interprétation la plus répandue car elle s'appuie sur de nombreux éléments du texte [4, 5].

Quelques explications simples permettent de donner à ce quatrain une toute autre signification :

la foreft de Reines	Ces mots font assez évidemment référence à la forêt de Rennes, située dans l'ouest de la France, dans l'actuel département d'Ille-et-Vilaine.
vaultorte, Herne	Fait déjà signalé par C. Liaroutzos dans [7], il s'agit d'anciennes orthographes (observables notamment dans la Guide des chemins de France de 1552 [6]) pour les villes de Vautorte et Ernée, toutes deux situées dans l'actuel département de la Mayenne à petite distance de la forêt de Rennes. La Guide, en revanche, ne mentionne aucun lieu appelé « pierre blanche » qui soit situé à proximité de ces deux villes. <sup>1</sup>
Deux pars	En français préclassique, partir signifiait essentiellement « diviser en plusieurs parties ». L'impératif de la 2 <sup>ème</sup> personne du singulier serait donc utilisé pour exprimer « sépare cette liste en deux parties », on imagine pour n'en garder qu'une (la seconde).
pierre blanche	On lit page 22 du dictionnaire étymologique [8] que le mot « lieue » (une ancienne mesure de distance) dérive du grec λευκός ( <i>leukos</i> ) qui

<sup>1</sup> De nos jours, il existe bien un lieu-dit appelé la Pierre-Blanche à 6 km au sud de la ville d'Ernée, sur la commune de Saint-Hilaire des Landes, mais il ne semble pas avoir existé à l'époque de Michel Nostredame (il ne figure pas sur les plans du cadastre napoléonien de 1812).

	signifie blanc, « parce qu'avant l'invention des bornes militaires, une pierre blanche marquait les lieues. » Fait intéressant, quelques pages plus loin dans ce même dictionnaire (page 37), on apprend que le mot « loup » dérive, lui, du grec λύκος ( <i>loukos</i> ). Les traductions grecques des mots « pierre blanche » et « loup » sont donc phonétiquement très proches. De plus, en ancien français, le mot « loup » était fréquemment écrit et prononcé <i>leu</i> , forme qui subsiste encore dans l'expression un peu désuète « à la queue-le-leu » (en file indienne).
Le moine noir en gris	Le moine noir, ou moine bénédictin, est assujéti à la règle de saint Benoît qui prône le silence, la prière et le travail manuel. Le second adjectif de couleur ne ferait que préciser la véritable couleur de l'objet du quatrain.
Varennes	Toujours selon le dictionnaire étymologique [8], le mot « varenne » désignait dans l'ancien temps une étendue de « terres incultes laissées en pâturages; une étendue de pays réservée pour la chasse des souverains. » Le mot « varenne » est en fait le même que celui de « garenne » qui est plus usité en français moderne. Il ne s'agit donc pas nécessairement du toponyme que la majuscule semble indiquer. <sup>2</sup>
Elleu	Ancienne orthographe pour le participe passé du verbe « élire » (en français moderne, on écrivait « élu »).
Cap.	Probablement l'abréviation du latin « caput », qui signifie « tête » ou « chef ».
Tranche	Du verbe trancher, utilisé au sens figuré pour signifier « décider », « déterminer ».

Interprété de façon rationnelle et formulé en français moderne et en prose, le quatrain « de Varennes » se lirait donc comme ceci :

Le soir venu, il sort de la forêt de Rennes  
 En grec, il rime avec « pierre blanche »  
 Il est de couleur grise. Lorsqu'il est seul, il sillonne nos campagnes en silence.  
 Élu chef [de meute], il peut déclencher des tempêtes [de hurlements]  
 Le feu le repousse, mais le sang l'attire

Sa véritable nature apparaît alors clairement. Il s'agit en fait d'une devinette à laquelle on répond par le mot « loup ».

Le quatrain qui précède le quatrain « de Varennes » concerne en apparence la même région de l'ouest de la France :

*Centurie IX Quatrain XIX*

Dans le millieu de la foreft Mayenne,  
 Sol au lyon la fouldre tombera,

<sup>2</sup> On note par contre que le toponyme Vautorte est écrit sans majuscule. On peut se demander si cette permutation des casses est le résultat d'une coïncidence d'erreurs typographiques réelles, ou bien si elle témoigne d'une volonté délibérée de confondre le lecteur.

Le grand baftard yffu du gran du Maine,  
Ce iour fougeres pointe en fang entrera.

Il semble pourtant qu'il s'agisse là aussi d'une devinette dont la réponse se cache derrière jeux de mots, charades et définitions « obscurcies » mais que de bonnes connaissances en histoire et en géographie permettrait de découvrir :

- Le premier vers inspire le mot « marais », composé des deux syllabes formant phonétiquement le milieu de l'expression « forêt Mayenne ». L'absence de la préposition « de » avant le mot « Mayenne » est anormale, même pour l'époque (voir par exemple page 127 de la Guide [6]). Elle peut donc difficilement s'expliquer autrement que par la présence d'un jeu de mots, surtout si l'on suppose – comme le fait C. Liaroutzos dans [7] – que la Guide a servi de source d'inspiration à l'auteur du quatrain de Varennes (qui vient immédiatement après celui-ci dans le recueil de « prophéties »);
- Le second vers semble indiquer la Sologne<sup>3</sup> (comme il est dit dans la bible, le lion ayant perdu sa foudre, c'est-à-dire sa combativité, devient aussi doux qu'un agneau). La Sologne est une région autrefois marécageuse du centre de la France;
- Le troisième vers semble désigner Jean d'Orléans, comte de Dunois et Mortain, fils illégitime de Louis, duc d'Orléans et petit-fils de Charles V d'Anjou, comte du Maine. Il était communément appelé « le bâtard d'Orléans ». Les marais solognots faisaient à l'époque partie de son duché.

Bien que la réponse exacte nous échappe encore, on voit là-aussi émerger une certaine cohérence qui n'apparaissait pas à la première lecture.

### **La vraie nature des « prophéties »**

Nous avons montré que le quatrain dit « de Varennes », extrait du recueil de prophéties de Nostradamus et supposé prédire la fuite manquée du roi de France Louis XVI lors de la révolution de 1789, est en réalité une devinette combinant jeux de mots, charades et définitions « obscurcies ».

Cela démontre, si toutefois c'était encore nécessaire, le caractère absolument non-prophétique de ce quatrain. Plus important, cela démontre que, contrairement aux apparences, les quatre vers qui le composent ne sont pas un assemblage aléatoire de mots et d'expressions, mais forment un ensemble cohérent et pourvu d'un sens global que l'on peut résumer en un seul mot.

La tâche est ardue, mais il serait intéressant de vérifier si ce principe de « quatrain-devinette » s'étend à d'autres quatrains, voire à l'ensemble du recueil. Dans ce cas l'ouvrage entier pourrait en définitive n'être qu'un fabuleux recueil de devinettes légué par un père

---

<sup>3</sup> Là où P. Brind'Amour voit une configuration astrologique permettant de situer un évènement climatique dans le temps (Sol au lyon / la foudre tombera, page 265 de [1]), notre découpage du vers (Sol / au lyon la foudre tombera) fait apparaître un jeu de mots que l'on pourrait facilement qualifier de médiocre, voire même d'improbable. La cohérence sémantique de notre interprétation des trois premiers quarts du quatrain nous semble toutefois une bonne indication de sa validité.

attentionné – mais également un brin facétieux – à son tout jeune fils et destiné à l'instruire autant qu'à l'amuser.

### Références

- [1] P. Brind'Amour, « Nostradamus astrophile », Presses de l'Université d'Ottawa, 1993
- [2] P. Guinard, « Généalogie des Nostredame », <<http://cura.free.fr/dico8art/1010-GENbis.html>>, 26 Avril 2012
- [3] M. Nostredame, « Les prophéties de M. Michel Nostradamus, dont il y en a trois cens qui n'ont encores jamais esté imprimées, adjoustées de nouveau par ledict autheur », chez Benoist Rigaud (Lyon), 1568
- [4] R. Auclair, « Les centuries de Nostradamus ou le dixième Livre Sibyllin », Nouvelles éditions latines, 1976
- [5] G. Dumézil, « Le Moyne noir en gris dedans Varenne - Sotie nostradamique », éditions Gallimard, 1984
- [6] C. Estienne, « La guide des chemins de France », chez Charles Estienne, Paris, 1552
- [7] C. Liaroutzos, « Les prophéties de Nostradamus : suivez la guide », In: Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance. N°23, 1986. pp. 35-40.
- [8] B. de Roquefort, « Dictionnaire étymologique de la langue françoise, où les mots sont classés par familles, Tome Deuxième », chez Decourchant (Paris), 1829

La référence [7] peut être consultée sur le site internet de Persée ([www.persee.fr](http://www.persee.fr)). Les références [3, 6, 8] peuvent être consultées sur le site internet de la Bibliothèque Nationale de France ([gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)).